

COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2012

L'an deux mille douze, le huit février, le Conseil Municipal de Daux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur LAGORCE Patrice, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 février 2012.

PRÉSENTS : BERNARD Denis, BINET-GAUBERT Véronique, BIRELLO Danielle, BIRELLO Jean-Louis, FORESTIER Christine, FRAPECH Jean-Louis, GERAUD Yves, GETTO Marie-José, LATOUR Thomas et SANDREAU Claude.

ABSENTS : MONCEYRON Jean-Pierre et SAINT-PAUL Bernard

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : SANDREAU Claude

PROCURATIONS :

MONCEYRON Jean-Pierre à BINET-GAUBERT Véronique.

Ouverture de la séance par la lecture et l'approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 24.01.2012.

1 – Enquête publique projet SCOT Nord Toulousain Remarques de la commune de Daux

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que l'enquête publique sur le projet de SCOT Nord Toulousain est en cours et se termine le 15 février.

Il rappelle que dans sa délibération en date du 31 mai 2011, le Conseil Municipal avait émis le vœu que la vignette DOO Activités Economiques soit limitée à 10 ha [tout en s'inscrivant dans une zone plus large (habitat – commerce)] et que la vignette DAC soit de 2 ha.

Pour des raisons matérielles, le vœu du Conseil Municipal n'a pas pu être pris en compte dans les délais et il a été convenu avec le SCOT que le souhait de la commune de Daux serait ré exprimé lors de l'enquête publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- confirme son souhait exprimé en mai 2011 de limiter à 10 ha les surfaces dévolues spécifiquement à l'activité économique,
- demande, compte tenu de la non prise en compte de 2 ha dans la vignette DAC du fait de l'avancement du projet, que la vignette mixte soit portée de 50 à 52 ha,
- confirme sa volonté que les études d'intégration et le choix des activités économiques permettent une intégration harmonieuse avec les zones d'habitat ou mixtes proches,
- charge Monsieur le Maire d'inscrire une remarque sur le registre d'enquête publique au nom de la commune de Daux en y annexant la présente délibération ainsi que celle du 31 mai 2011.

Question diverses

Néant.